



Face à la représentation nationale, à l'occasion d'une séance plénière spéciale qui se tient ce jeudi à partir de 10 heures à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, Dr. Dieudonné Massi Gams le président de la Commission en charge de lutte contre la corruption va devoir présenter ce qui est fait par l'organe dont il a la charge.

Le président de la commission nationale anti-corruption sera face aux députés à l'effet de présenter les avancées de la lutte contre ce fléau et les entraves à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Cameroun.

Dans un communiqué rendu public ce mercredi 7 avril, Gaston Komba, le Secrétaire Général de l'auguste chambre apprend que l'occasion sera donnée à la Représentation nationale de questionner l'efficacité contre le fléau et de faire les recommandations pour atteindre l'objectif vital de moralisation de la vie publique.

En attendant le rendu et d'éventuelles recommandations qui seront faits, il faut déjà souligner que la pratique de corruption au Cameroun a la peau dure et ce, malgré la mise en place des structures de lutte contre ce fléau telles que la Commission nationale anti-corruption (CONAC), ou encore l'Agence nationale d'investigation (ANIF) et le Tribunal criminel spécial (TCS).

Comme si toutes ces structures n'existaient pas, dans tous les secteurs de l'administration, les Camerounais vivent la corruption au quotidien. Selon une récente étude de Transparency international, 48% des usagers sont obligés de payer des pots-de-vin pour la satisfaction de leurs sollicitations auprès des services publics.